

LA PROLIFÉRATION DES PARTIS POLITIQUES EN RD CONGO : UN ATOUT POUR LE DÉVELOPPEMENT DÉMOCRATIQUE ?

Introduction

**Jean-Pierre LOTOY
ILANGO-BANGA,**
Professeur de sciences
politiques/Université
de Kinshasa. Directeur
du Laboratoire
d'Écologie Politique
(**LAECOPOL**)
et Coach scientifique.
lotobanga@yahoo.fr

**Gloria LOTOY
BOLUMBU,**
Master de recherche
en Sciences des
Organisations et
Institutions.
Chercheuse au
LAECOPOL/
Université de
Kinshasa.
gloria2lotoyr@
gmail.com

Les partis politiques, ces acteurs collectifs de la vie publique, procèdent en RD Congo d'une dynamique de revendications (contre l'ordre colonial, contre la dictature, contre le népotisme, contre des injustices de tous genres)¹. Leur nombre est sans cesse en augmentation. Ils sont d'une essence qui défie toute catégorisation idéologique. En juin 2018, par exemple, la RD Congo comptait 599 partis politiques et 76 regroupements². Aujourd'hui, elle compte 800 selon l'Institut des stratégies pour le développement durable (ISDD)³, alors qu'en 1960, il y avait 100 ; et en 1990, 187, selon André Lubanza⁴. L'on se rend compte d'une augmentation exponentielle du nombre de partis politiques en RD Congo. Il y a donc prolifération.

Cependant, cette prolifération des partis politiques est-elle un atout pour le développement démocratique ou un système de partage du gâteau entre des acteurs politiques ?

Avant de réagir, il convient de rappeler que les partis politiques sont presque des associations sans but lucratif qui, dans un régime démocratique, ont une vision de la société globale à matérialiser et, en conséquence, concourent à l'expression des suffrages pour chercher à accéder au pouvoir et se mettre au service de l'intérêt général en vue du bonheur du peuple.

Les partis politiques en RD Congo, comme partout ailleurs, devraient être le symbole de la démocratie, des incubateurs du développement démocratique et des centres de formation, notamment au *patriotisme*

- 1 MUSAO KALOMBO, *Histoire politique de la RDC. Manuel d'enseignement*, Kinshasa, 2014, pp. 78-100.
- 2 Eugène BANYAKU LUAPE EPOTU, *Perversion du jeu démocratique congolais par les méga-groupements politiques*, Kinshasa, CEDIS, 2021, pp. 35-55.
- 3 Institut des stratégies pour le développement durable (ISDD), 2021.
- 4 André LUBANZA, Entretien libre, Mai 2021.

*rationnel*⁵. Cependant, compte tenu des perversions du jeu démocratique, des modes de scrutin et du *glissement de terrain imputable au rapport que nos élites entretiennent avec l'intérêt général*⁶, les partis politiques en RD Congo deviennent de plus en plus une sorte de passerelle ou tremplin pour l'enrichissement facile (sans cause), un système de partage du gâteau qui fait « tanguer » le trésor public. En effet, les élites congolaises *font main basse sur le bien commun en le privatisant, objectivement ; subjectivement, elles travestissent l'intérêt général en l'absorbant dans l'émergence individuelle*⁷.

Pour comprendre et expliquer cette situation dans une perspective actantielle, la présente étude est subdivisée en quatre points, à savoir : (i) Un consensus stratégique autour du concept de démocratie ; (ii) Les partis politiques comme fer de lance du jeu démocratique ; (iii) Leur incidence sur la pratique sociale congolaise du politique ; et (iv) Un rappel substantiel des enjeux mondiaux susceptibles d'étrangler le Congo pour en prendre conscience.

Nous espérons, à travers cette contribution, susciter un éveil de conscience dans le chef des acteurs politiques et des citoyens congolais.

1. Pour un consensus stratégique autour du concept de démocratie

La démocratie procède du fonctionnement de la cité en Grèce antique, particulièrement à Athènes, creuset ou moule de la philosophie politique. Étymologiquement, ce terme est une contraction de deux mots grecs, à savoir : *dêmos* (peuple) et *kratein* (gouverner).

Elle repose sur la souveraineté du peuple, détenteur originel du pouvoir. Elle suppose que seul le peuple a droit au pouvoir et qu'il doit gouverner lui-même. Selon l'intuition politique du président américain Lincoln, la démocratie est le « gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple ».

Compte tenu des difficultés techniques et celles liées à la psychologie humaine, la démocratie est devenue avant tout un régime de délégation ou de représentation. Cette variante, aujourd'hui répandue dans le monde, prévient ce qu'elle exclut, un pouvoir issu des mécanismes autres que ceux électoraux et cela, en limitant l'étendue du pouvoir du mandataire et sa durée⁸. C'est pourquoi, il y a toujours des élections à intervalles réguliers dans une démocratie (représentative).

5 C'est par opposition au patriotisme excessif tel que décrit dans une plaquette : Jean-Pierre LOTOY ILANGO-BANGA, *Patriotisme et démocratie dans le contexte congolais*, Kinshasa, Laecopol, 2021, pp. 14-15.

6 KAUMBA LUFUNDA, « Préface » dans BANYAKU LUAPE EPOTU, *Lettre ouverte à Masire. La palabre politique congolaise*, Kinshasa, Noraf, 2013, p. 7.

7 *Idem*.

8 Jean-Pierre LOTOY ILANGO-BANGA, *Apprendre la science politique pour comprendre la politique*, Paris, L'Harmattan, 2018, pp. 88-89.

La RD Congo, depuis 1960, cherche à expérimenter un régime démocratique ; elle veut la DÉMOCRATIE. Cependant, celle-ci ne rime pas avec l'extrême pauvreté du plus grand nombre de citoyens et non plus avec l'analphabétisme. Comme le rappelle Kaumba Lufunda, « le politique a pour fondement le social [...] et] qu'il n'y a d'épanouissement que dans la cohésion sociale, qu'avec des conditions minimum de bien-être social [...] »⁹.

En effet, un peuple en majorité alphabétisé et ayant accès à un minimum vital peut avoir la clarté dans le choix de ses dirigeants. Cela répond à deux proverbes mondialisés : (i) Le savoir précède le pouvoir ; et (ii) Ventre affamé n'a point d'oreille. La bonne compréhension, par les élus et par le commun des mortels, des caractéristiques fondamentales de la démocratie en dépend. Il s'agit des droits fondamentaux garantis (libertés d'opinion, d'expression, d'association et de manifestation, le droit à un environnement sain, etc.), de la séparation des pouvoirs (et de leur collaboration stratégique), et du pluralisme politique (et syndical). La Constitution congolaise qualifie, à cet effet, de haute trahison toute tentative de restaurer le parti unique. Même si l'ombre du parti-État, le MPR, plane toujours au-dessus des têtes de beaucoup de présidents-fondateurs et (ou) autorités morales des partis ou regroupements politiques en RD Congo¹⁰. Ce qui rend toujours actuelle l'angoisse existentielle de Lobho Lwa Djugudjugu¹¹ au sujet de la démocratie congolaise : est-ce une *démocrature* ou une *catastroïka* ? et cela, au regard des perversions dans la prise en compte de *l'Autre*.

Ceci peut nous amener à nous poser une question : quel est le régime démocratique en vigueur en RD Congo ?

Cette question vaut son pesant d'or. Elle donne prétexte pour accéder à une préoccupation née de la cacophonie juridique alimentée par des constitutionnalistes orthodoxes ou ceux déconnectés des réalités africaines du Congo, c'est-à-dire faisant semblant d'ignorer les pratiques et dynamiques sociopolitiques¹².

Après le joug colonial, un parlementarisme classique étouffé dans l'œuf, une dictature avilissante et une transition politique longue et prédatrice¹³

9 KAUMBA LUFUNDA, *Op. cit.*, p. 8.

10 L'Arrêt R.Const. n° 1453 du 15 janvier 2021 clarifiant la liberté des élus parlementaires dans le choix des options et l'expression de leurs votes en faveur de la Nation ou de l'intérêt général et cela, sans tenir compte des diktats partisans, offre une perspective qui renforce la liberté ou la responsabilité des élus et, par ricochet, la démocratie dans le cadre d'un mandat plutôt représentatif qu'impératif.

11 LOBHO LWA DJUGUDJUGU, *Troisième république au Zaïre : Pérestroïka, démocrature et catastroïka ?*, Kinshasa, Bibliothèque du Scribe, 1991. Lire aussi celui qui s'en est inspiré : Modeste MUTINGA MUTUISHAYI, *RDC à l'aube de la 3^e République. Démocratie ou démocrature ?*, Bruxelles, Espace Afrique, 2005.

12 A ce sujet, on peut lire : Jean-Pierre LOTOY ILANGO-BANGA, *Coronavirus et état d'urgence en RDC : Controverse ou cacophonie juridique ?*, Kinshasa, Laecopol, avril 2020. Surtout la partie concernant les articles de la Constitution congolaise fondateurs de l'état d'urgence.

13 Jean KANKWENDA MBAYA, *L'économie politique de la prédation au Congo-Kinshasa. Des origines à nos jours 1885-2003*, Kinshasa-Montréal-Washington, ICREDES, 2005.

dans un État-vampire et, lui-même, vampirisé¹⁴, faute d'inculturation des pratiques porteuses¹⁵, le peuple congolais a aspiré et aspire toujours à une véritable démocratie pouvant le réhabiliter comme souverain primaire et magistrat suprême de la gouvernance publique dont il devrait être le premier bénéficiaire.

Cependant, le goût de la personnalisation du pouvoir et l'immixtion étrangère ont inspiré une démocratie atypique pour la théorie classique, sinon ne procurant qu'un confort psychologique. Le régime politique congolais est semi-présidentiel, mais sa nature procède de l'ADN national qui, depuis la Constitution de Luluabourg (1964), a consacré la prééminence du président de la république dans la vie politique nationale.

En effet, un régime semi-présidentiel est celui d'essence mixte qui combine la logique parlementaire et celle présidentielle. Autrement dit, le peuple élit le président de la république qui peut dissoudre le parlement (chambre basse), alors qu'il doit nommer un premier ministre responsable devant celle-ci et issu de la majorité parlementaire. Cette majorité parlementaire peut appartenir au camp du président de la république ou à celui de l'opposition. L'envergure politique du président de la république, chef de l'État, chevauche ainsi au gré de l'appartenance politique et/ou idéologique de la majorité parlementaire au sein de l'assemblée nationale¹⁶. Cette envergure présidentielle dépend aussi de la stature et/ou ambition réelle de son premier ministre.

En théorie politique classique, deux éventualités sont possibles avec plusieurs déclinaisons. On va à l'essentiel. Le président de la république a la majorité à la chambre basse, il détient l'essentiel du pouvoir et, s'il a l'intelligence stratégique de nommer comme premier ministre « un homme de main », devient un monarque républicain (*il s'agit d'une déclinaison qu'on appelle la monarchie républicaine*). Par exemple en France : Chirac-Devillepin, Mitterrand-Fabius, Sarkozy-Fillon.

En revanche, si le président de la république nomme premier ministre un rival ou un homme marqué par une obsession présidentialiste, il perd une partie essentielle de son pouvoir exécutif et va expérimenter une cohabitation de fait (les cas en France de : Hollande-Valls ou Giscard-Balladur) ou de droit (les cas de Mitterrand-Chirac ou Chirac-Jospin)¹⁷.

14 Michel BISA KIBUL, *La gouvernance foncière en RD Congo. Du pluralisme institutionnel à la vampirisation de l'État*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2019.

15 Jean-pierre LOTOY ILANGO-BANGA, « Partenariats public-privé et inculturation du développement... », in Philémon MUAMBA MUBUNDA et Héritier MAMBI TUNGA-BAU, *Terrain et exigences méthodologiques*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2016, pp. 81-102.

16 Le discours du président congolais décrivant la situation qui l'a amené à créer l'union sacrée de la nation peut permettre de comprendre l'expérience de ce régime lorsque la majorité parlementaire est contrôlée par une personne autre que le président de la république.

17 Nicolas SARKOZY, *Passions*, Paris, L'Observatoire, 2019.

Ainsi donc, qu'elle soit de fait ou de droit, toute cohabitation provoque une *dyarchie* qui n'est perceptible par le commun des mortels que lorsqu'elle met aux prises deux leaders issus de deux partis ou regroupements politiques rivaux ou antagonistes. C'est la *véritable dyarchie* ! Celle-ci est la seconde éventualité constitutionnelle du régime semi-présidentiel. Dans ce cas, le président de la république est dépourvu d'une majorité parlementaire. C'est ainsi que, partageant le regard conceptuel de Maurice Duverger, nous pouvons dire qu'un régime politique « comprend à la fois l'idéologie ou la philosophie politique qui sous-tend l'action des gouvernants, les institutions issues de cette vision et la manière concrète dont celles-ci fonctionnent »¹⁸. Ainsi donc, les dynamiques sociopolitiques d'une société marquent de leur empreinte, et de manière indélébile, l'identité politique réelle d'un régime constitutionnel.

Dans les années 2003-2006, l'expérience politique congolaise a voulu innover. C'est alors qu'au regard de la gouvernance mobutiste, qui consacrait la toute puissance du président de la république, on a cherché à le dépouiller. Mais certains acteurs politiques congolais n'ont pas oublié les « méfaits » du parlementarisme classique et la dynamique que lui avait imprimée Patrice Lumumba. Ceci a provoqué des migraines aux stratèges de tout bord, étant donné que l'essentiel du pouvoir exécutif devait être logé à la primature.

La Constitution du 18 février 2006, tout en organisant un régime de type semi-présidentiel, a ainsi consacré une atypie pour privilégier le jeu politique autour du président de la république comme institution ou comme personnalité incontournable. Des astuces juridiques y ont produit la suprématie du président de la république, avec ou sans majorité parlementaire. Ainsi donc, qu'il s'agisse de la cohabitation (président sans majorité) ou de la coalition (président avec majorité propre ou de convenance), le président de la république est un acteur de premier plan et quasi-incontournable en RD Congo, en vertu des articles 69 et 79, *al.* 1^{er} de la Constitution. On peut ajouter les articles 91, *al.* 1^{er} et 92, *al.* 3 qui, pris de manière croisée avec les deux premiers, marquent les contours politiques de cette prééminence présidentielle. Le génie congolais a incité le constituant à vouloir une chose et, à la fois, son contraire et cela, avec beaucoup d'habileté. On n'aura plus un président de la république omnipotent comme le maréchal Mobutu ; mais, son pouvoir ne sera jamais transféré au chef du gouvernement pour éviter de façonner un émule de Patrice Lumumba. D'où, la *neutralisation du premier ministre* et la *mise presque au banc de touche du président de la république* qui ne peut révoquer celui-là. Les Congolais ont fini par caresser un nul blanc dans un duel éventuel entre les deux premiers acteurs du pouvoir exécutif. Mais, cela ne peut aller sans gêner le

18 Maurice DUVERGER, cité par Jean-Pierre LOTOY ILANGO-BANGA, *Apprendre la science politique pour comprendre la politique*, Paris, L'Harmattan, 2018, p. 79.

développement harmonieux du pays ou la marche normale de la vie (politique) nationale, parce que des actes réglementaires d'une importance capitale sont généralement l'œuvre de ces deux personnalités¹⁹. Il vous souviendra que le premier ministre nommé après les élections de 2011 a dû créer une *troïka stratégique* pour contourner cet obstacle.

L'on peut comprendre aisément les méandres du feuilleton FCC-CACH²⁰ et l'engourdissement de l'élan patriotique de la machine Union Sacrée²¹ qui trouve son explication (peut-être) dans les lézardes subies par des partis politiques.

2. Les partis politiques comme fer de lance d'une démocratie

Aux côtés des électeurs qui sont des acteurs politiques saisonniers et à mobiliser, les partis politiques sont des acteurs collectifs les plus importants. Ils ont, chacun, une vision du monde pour la société globale et manœuvrent, voire manigancent, pour opérationnaliser cette vision au profit de l'intérêt général, après leur accès démocratique au pouvoir, c'est-à-dire par la voie des élections crédibles.

Les partis sont des organisations durables qui concourent à l'expression du suffrage et demeurent à la fois des écoles de formation professionnelle, des bancs d'essai et des centres de tri patriotique des gouvernants. Ils sont des associations privées d'utilité publique. Leurs dirigeants sont des politiciens qui luttent pour l'accès démocratique au pouvoir mais qui, une fois arrivés au pouvoir, se métamorphosent en hommes d'État dans le strict respect du patriotisme et de l'apolitisme couvrant l'État. C'est pourquoi, ils ont l'obligation de déclarer leur patrimoine au début et à la fin du mandat, le devoir de réserve pour s'éloigner notamment du délit d'initié et le devoir sacro-saint de ne jamais trahir la Nation.

Sans leur participation politique active, ni élections transparentes et équitables, les partis politiques sont dépouillés de leur substance essentielle, celle d'être des acteurs concurrents, compétitifs et loyaux du jeu démocratique.

Quelle que soit leur catégorie typologique (partis de masses ou de cadres), les partis politiques ont pour fonctions la formation de l'opinion publique et la clarification des choix électoraux, la formation des cadres et la sélection des candidats préparés pour cette fin, l'encadrement des élus, l'intermédiation entre la population et le pouvoir en transformant les besoins populaires en demandes sociales²². Ces organisations politiques, faits privés, sont indispensables pour toute démocratie représentative.

19 Les ordonnances présidentielles doivent requérir le contrescand du premier ministre et les décrets d'organisation de ce dernier sont délibérés en conseil des ministres, du reste convoqué et présidé par le président de la république.

20 Front commun pour le Congo (FCC) et Cap pour le changement (CACH).

21 Référence est faite ici aux « think-tank » de l'Inspection générale des Finances (IGF).

22 On peut lire avec intérêt : Jean-Pierre LOTOY ILANGO-BANGA, *Apprendre la science politique pour comprendre la politique*, Paris, L'Harmattan, 2018, pp. 108-111.

3. L'incidence des partis politiques sur le jeu démocratique en RD Congo

Nous venons d'esquisser les contours sémantiques du régime démocratique et d'essayer d'appréhender la substance non seulement essentielle mais aussi existentielle des partis politiques. Lorsque nous les prenons ensemble, et dans le contexte africain, une remarque pertinente est à considérer : « Des greffes de normes étrangères dans les systèmes politiques et régimes africains semblent avoir une incidence moins heureuse sur les institutions nationales »²³ et sur le jeu démocratique.

Les partis politiques sont des acteurs de proue du jeu démocratique ou du jeu électoral. Ils contribuent à clarifier les choix électoraux et servent de creuset pour la motivation des électeurs. Mais en Afrique, d'une manière générale, tout se passe comme dans un combat de catch américain où le recours est fait à des stratagèmes hypnotisant l'arbitre au point de pervertir le résultat final.

Bien plus, les facteurs sociaux et ceux idéologiques ne font plus de manière exclusive le lit de la motivation des choix électoraux. En RD Congo, notamment, « le phénomène de décentralisation, qui a introduit la solidarité ethnique [...] et la logique de quotas, basée sur la géographie, lors du recrutement politique ont une influence notable sur les motivations des choix électoraux. Des pratiques courantes, lors des campagnes électorales dans ce pays, qui cachent mal la corruption mais tolérées et encouragées, notamment "tandola batoko (ôtez les nattes et payez)" ou "ku tshibula nkwaswa (cassez la chaise et payez)", perturbent les choix électoraux et consacrent des "vainqueurs illégitimes" qui passent leurs vacances parlementaires loin de leurs circonscriptions électorales ou à l'étranger »²⁴.

Dans le contexte congolais, il y a aussi la mosaïque d'ethnies ou de tribus (environ 450) et l'enchevêtrement des alliances ou des intérêts qui perturbent l'interprétation de la motivation des choix électoraux. Ce qui explique le fait qu'aucun parti politique en RD Congo ne peut prétendre obtenir, à lui tout seul, la majorité absolue des sièges au sein de la chambre basse du parlement. En 1960, au faite de sa popularité, le MNC de Patrice Lumumba n'a pu réaliser une telle prouesse. Plus près de nous, en 2018, le parti-locomotive de la majorité présidentielle, le PPRD, n'a obtenu que 72 sièges sur les 500 disponibles à l'Assemblée Nationale.

Les partis politiques congolais savent que la majorité parlementaire est une réalité factice, un casse-tête qu'il faut gérer à coup de stratagèmes et de ruse, un château de cartes qui peut éclater à tout bout de champ. D'où l'octroi des *primes et autres avantages extra-légaux* pour motiver ou convaincre les députés (nationaux ou provinciaux) à tout scrutin à fort enjeu.

23 Gérard WINTERN (sous la dir.), *Inégalités et politiques publiques en Afrique*, Paris, Karthala, 2001, pp. 279-323.

24 Jean-Pierre LOTOY ILANGO-BANGA, *Apprendre la science politique pour comprendre la politique*, Paris, L'Harmattan, 2018, p. 101.

C'est ça la réalité. Tout comme le fait de conquérir des électeurs congolais et s'octroyer une majorité parlementaire confortable constitue un mythe qu'aucun parti congolais ne peut, tout seul, transformer en réalité. C'est pourquoi, des « élections transparentes et crédibles », réclamées par tous, demeurent un slogan vidé de toute signification.

Ainsi donc, pour brouiller les pistes, les dirigeants politiques congolais misent sur une mosaïque de partis qui finissent par s'assembler (puisqu'ils se ressemblent) en regroupement ou coalition, en vue d'une majorité parlementaire confortable bien que fragile. Ceci est de nature à pervertir le jeu démocratique et consacre, comme on le dit à Kinshasa, la « manducratie », renforcée de ses ingrédients *tribocratiques*, népotistes et clientélistes ainsi que le monnayage des voix²⁵.

Les partis politiques, sans aucun ancrage sociopolitique, qui se confortent bien dans leur statut de *parti alimentaire*, de *parti-mallette*, de *parti familial* ou de *parti directoire*, se livrent à cœur joie à ce jeu, même avec un seul élu ou sans aucun élu en leur sein, parce que la politique est la seule activité qui nourrit en RD Congo. C'est le seul métier qui ouvre toutes les portes et donne accès aux structures d'enrichissement sans cause.

D'où, la prolifération des partis politiques et le nombre impressionnant en leur sein d'analystes ou communicateurs politiques qui investissent, à longueur des journées, médias et réseaux sociaux, en suscitant des faux débats ou débats inutiles et en larguant des ballons d'essai, pour faire du buzz.

Sur le plan technique, par ailleurs, la prolifération est favorisée. Le choix de la représentation proportionnelle comme mode de scrutin et l'introduction abusive du seuil électoral (national) ont contribué et contribuent à encourager cette prolifération des partis politiques. Ce virus sociopolitique, qui appâte autorités morales et hommes d'affaires reconvertis, n'a pas encore trouvé son antidote au nom du « partage équitable et équilibré du gâteau ».

Au demeurant, les acteurs politiques congolais, sans s'emmurer dans un patriotisme excessif à la manière du maréchal français Philippe Pétain en suscitant la « peuplecratie », doivent prendre conscience et faire prendre conscience d'une angoisse existentielle relative à l'un de nos paradoxes : « pays aux énormes potentialités ayant une population très pauvre ».

Étant donné que le savoir précède le pouvoir, revisitons ensemble cette fiche stratégique de la RD Congo.

25 Discours du Chef de l'État au Congrès, le 13 décembre 2019.

4. La RD Congo au cœur des enjeux mondiaux ou prétexte pour une prise de conscience

Traduire ces enjeux, à travers une fiche stratégique qui caractérise effectivement la RD Congo, est la meilleure indication pour éclairer la lanterne des acteurs politiques congolais. Étant donné que le savoir précède le pouvoir, ceci peut leur servir de prétexte pour une prise de conscience nationale.

La RD Congo, ce pays convoité par la boulimie capitaliste, couvre une superficie d'au moins 2.345.410 km²⁶. Elle est, cependant, neuf fois plus petite que la Russie, près de cinq fois plus petite que les États-Unis d'Amérique, le Canada ou la Chine, quatre fois plus petite que le Brésil ou l'Australie, et de loin plus petite que l'Argentine ou l'Algérie²⁷. Elle est limitée par neuf États voisins avec lesquels elle partage au moins 9.000 km de frontières poreuses et parsemées des phénomènes *conflictogènes* endormis ou en ébullition latente.

Son relief, dominé par la Cuvette centrale, est tout simplement merveilleux et comprend toutes les variantes qu'on retrouve à travers le monde, à savoir : des montagnes à l'Est et à l'Ouest, des savanes au Nord-Ouest et au Sud, des forêts denses et humides, des mangroves, des érosions²⁸, la neige et un plateau continental (fonds marins et sous-sol marin)²⁹. Sa température moyenne varie, selon les lieux, de 25° C à 6° C³⁰.

Sa position géographique, au cœur de l'Afrique, fait de la RD Congo un carrefour Est-Ouest et Nord-Sud du continent qui lui donne accès aux espaces des pays de l'Afrique australe et ceux de l'Afrique occidentale, avec toutes les implications géopolitiques possibles entre les Océans Atlantique et Indien ainsi que les enjeux économiques liés notamment aux corridors du trafic international³¹.

Au-delà de cette position enviable et pouvant offrir à la RD Congo une rente de situation dans la coopération (si elle ne s'expose pas au virus de la maladie d'Hollande pour devenir un espace intersidéral), on cite trois autres atouts, à savoir : la géologie, la forêt et l'eau.

Au sujet de l'eau, par exemple, on peut noter à son actif : 50% des réserves d'eau douce du continent ; 39.000 km de cours d'eau (dont 15.000 sont navigables) ; 100.000 mégawatts du potentiel hydraulique (3^e rang mondial) ; et 1.000 espèces de la faune ichtyologique (poissons) avec 70%

26 Bureau du président du Zaïre, *Profil du Zaïre*, Présidence de la République, Kinshasa, 1974, p. 8.

27 Lire : *Le monde dans ma poche* publié par Afriquespoir en 2014.

28 D'après certains climatologues et volcanologues, les érosions, bien qu'elles constituent un signe annonciateur d'une présence volcanique, constituent des puits de capture du carbone.

29 La superficie de ce plateau continental est encore à définir pour obtenir toute l'étendue de notre pays.

30 PALUKU KATALIKO, *Politiques publiques de protection de l'environnement en RDC*, Mémoire de DEA en sciences politiques et administratives, Université de Kinshasa, 2018, pp. 83-84 (inédit).

31 Jean-pierre LOTOY ILANGO-BANGA, *Partenariats entre les multinationales et l'État. L'exemple de la RD Congo*, Paris, L'Harmattan, 2012, pp. 85-87.

d'endémisme³². Ces eaux du bassin du Fleuve Congo sont aujourd'hui convoitées par d'autres États pour un transfert en leur faveur qui met ainsi à l'épreuve le patriotisme des Congolais. Cette situation particulière, hautement stratégique pour la RD Congo et pour l'Afrique tout entière, devrait susciter un vrai débat national et patriotique³³.

La géologie du Congo constitue un scandale qui suscite également la convoitise³⁴ d'autres États et la boulimie des multinationales, voire des guerres larvées perpétuelles. Les dernières ressources naturelles non-encore exploitées de la planète sont logées en RD Congo. Et selon certaines indiscretions, on estime à « plusieurs milliers de milliards la valeur marchande des seules ressources logées au Graben ». Les cinq (5) minerais de première importance dans la géostratégie de ce siècle sont essentiellement congolais : cobalt, diamant, cuivre, or et coltan³⁵. D'autres ressources naturelles existent aussi pour gâter la RD Congo ou la distraire : (notamment) uranium, pétrole³⁶ et gaz, y compris des terres rares (lithium et thorium), argile et bitume.

En ce qui concerne les forêts, la RD Congo dispose de 47% des réserves de forêts tropicales africaines, soit 145 millions d'hectares. Ces forêts humides dans la région de la Cuvette centrale logent « des tourbières qui font de la RD Congo le poumon d'oxygène pour le monde entier », au regard des services environnementaux rendus à l'humanité, par ces tourbières, dans le contexte de l'équilibre climatique naturel. Les forêts (humides) congolaises capturent 40 gigatonnes (Gt) de carbone équivalant à 140 Gt d'émissions potentielles de CO₂³⁷. C'est avec beaucoup de justesse que le président Félix Tshisekedi, à la suite du Maréchal Mobutu (1972), a rappelé dernièrement aux dirigeants du monde que la RD Congo constitue « un pays-solution » dans le cadre de la lutte contre le changement climatique.

Bien plus, dans ces forêts congolaises, on rencontre une biodiversité importante et souvent endémique (par exemple : okapi et bonobo). Sans parler des 80.000.000 ha des terres arables et des 4.000.000 ha des celles irrigables où l'on peut déployer des activités agricoles pour nourrir le monde entier.

Ces ressources naturelles constituent un facteur de puissance et, à la fois, une cause de vulnérabilité. Seule la qualité des hommes et des femmes qui composent un État peut permettre d'en faire un atout important. Sinon, c'est le contraire qui advient.

32 *Ibidem*, p. 87.

33 Lire : Jacques MOLIBA BANKANZA, *Le transfert des eaux du bassin du Congo au Lac Tchad est-il opportun ? Quelles sont les conséquences éco-climatiques ?*, mai 2019.

34 Collette BRAECKMAN, *L'enjeu congolais. L'Afrique centrale après Mobutu*, Paris, Fayard, 1999, p. 160.

35 La Chine a déjà lancé son satellite 6 G qui pourra être opérationnelle vers 2030. Bientôt, ce sera le tour des USA. Naturellement l'Union Européenne va suivre et, peut-être, talonnée ou devancée par un des Dragons d'Asie. Toute cette technologie a besoin des ressources naturelles du Congo, à prendre de gré ou de force.

36 Une carte secrète de la Banque Mondiale établie en 1985 indique l'existence du pétrole dans la quasi-totalité du territoire national de la RD Congo, depuis le plateau continental jusqu'au Graben en passant par la Cuvette Centrale.

37 Action communautaire pour le développement intégral du Congo (ACDI), 2021.

La RD Congo a une population estimée à près de 100.000.000 d'habitants aujourd'hui dont près de la moitié est jeune (15-35 ans). Et cela, en dépit des taux de mortalité (40%), de mortalité infantile (127 pour 1000), de mortalité maternelle (183 pour 10.000) et d'alphabétisation très bas (32%)³⁸. 42% des Congolais sont en état d'insécurité alimentaire chronique et presque 90% d'entre eux ont des difficultés à accéder à un repas complet par jour. Vers les années 1955, moins de 20% des Congolais habitaient dans les centres urbains. Depuis 1984, la démographie urbaine a galopé au point d'atteindre aujourd'hui des dimensions inquiétantes³⁹. Cela résulte du fait que les villes et les centres urbains sont devenus des îlots de survie et des sanctuaires pour la délinquance violente.

Comme nous pouvons le remarquer, la RD Congo est un pays à plusieurs paradoxes qui font d'elle un géant aux pieds d'argile, tout simplement parce qu'elle est minée par ses propres fils et filles qui la laissent ébranler par des voisins et se complaisent du regard complice de la Communauté internationale.

Que faire ? Il semble qu'il faut recourir au patriotisme des Congolais en les invitant à un changement durable de mentalités et à l'intériorisation de la « culture de l'altérité ». Mais la question reste posée.

Conclusion

La problématique de la démocratie en Afrique, en général, et au Congo-Kinshasa, en particulier, se situe dans la difficile inculturation de la pratique et de la culture démocratiques en terre africaine. Le jeu démocratique et les joutes électorales sont souvent des paravents qui couvrent en réalité des « dictatures républicaines » comme le perçoivent les écrits de Kabuya Lumuna (2011). Les dirigeants politiques africains, souvent étiquetés comme libérateurs ou progressistes voguent à contre-courant des aspirations populaires au point, pour la plupart d'entre eux, de manquer d'influence ou d'emprise réelle sur la population. De leur côté, cependant, « les masses africaines sont ouvertes aux questions qui les concernent ; et la démocratie devient inévitable ».

Ce qui a amené Kabuya Lumuna à se demander : comment organiser la participation politique ? Comment assurer la représentation et faire des partis politiques des acteurs crédibles ? Comment rendre les partis politiques des partenaires incontournables et pourvoyeurs de compétences pour la gestion de l'État⁴⁰ ?

38 Ceci exige que la politique de la gratuité de l'enseignement fondamental soit accompagnée d'une politique nationale d'alphabétisation (fonctionnelle).

39 PALUKU KATALIKO, *Op. cit.*, pp. 87-90.

40 Célestin KABUYA LUMUNA SANDO, *Manuel de sociologie politique*, Kinshasa, PUK, 2011, p. 314.

Si l'on devait donner une indication là-dessus, l'on dirait tout simplement qu'au regard des perversions du jeu démocratique et du glissement de terrain travestissant l'intérêt général, la seule vision (politique) ne suffit plus pour clarifier des choix électoraux, ni pour assurer l'émergence socioéconomique. L'engagement des citoyens peut et doit servir de ciment à une convergence des énergies pour asseoir un nouveau paradigme du phénomène partisan et envisager une autre manière, beaucoup plus patriotique et imbue d'altérité celle-là, de développer le Congo. Dans tous les cas, un changement de mentalités s'impose dans tous les segments de la société congolaise. Pour cela, il faudra revaloriser et exploiter les merveilles de l'Éducation Prénatale Naturelle, et initier les dirigeants des partis significatifs à l'éducation financière, dans la perspective d'une approche éthique. ■